

Communiqué de Presse

Mercredi 8 février 2023

Doussard, 3626 habitants, 28 sapeurs-pompiers qui interviennent nuit et jour !

Suite à la parution du projet de schéma départemental d'analyse des risques, lors du conseil municipal du 25 janvier, des élus de Doussard ont marqué leur soutien aux sapeurs-pompiers de la caserne de Doussard :

En effet, 17 élus de la majorité ont signé un courrier adressé à Messieurs Yves Le Breton et Martial Saddier, respectivement Préfet de la Haute Savoie et Président du Conseil d'Administration du SDIS 74, pour leur demander de ne pas les abandonner.

Nous, élus locaux, aux côtés des sapeurs-pompiers, demandons le maintien du Centre de Première Intervention (CPI) de Doussard afin de ne pas dégrader la qualité des secours sur le sud du lac d'Annecy. Nous sommes sensibles à l'aspect humain: l'engagement de 28 bénévoles est précieux, et au maintien des services publics sur notre commune.

Nous avons profité de notre courrier pour rappeler que les sapeurs-pompiers du centre de Doussard, tous volontaires, assurent presque 200 interventions par an. Ils interviennent en complémentarité de Faverges, principalement sur les communes de Doussard, Chevaline et Lathuile, soit près de 5000 habitants à l'année et plus de 15 000 sur la période estivale. Ils participent activement aux opérations en renforçant les pompiers de Faverges et Talloires grâce à un effectif très motivé.

Nous avons tous conscience que les locaux du CPI de Doussard ne sont plus adaptés.

Ils ont 60 ans et depuis la départementalisation des secours aucun investissement conséquent n'a été fait par le Sdis 74.

En tenant compte des risques pour nos habitants, des catastrophes vécues par l'isolement routier du secteur (la RD1508 est le seul axe routier reliant Faverges et Doussard) et de la population présente sur nos communes, nous ne comprenons pas la volonté actuelle du projet de Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (Sdacr) de fermer un centre de secours stratégiquement situé, utile et disposant de femmes et d'hommes volontaires.

Nous sommes tout à fait conscients que les sapeurs-pompiers de Faverges et Doussard méritent enfin d'avoir chacun des locaux adaptés à leur engagement et que le volontariat est une richesse locale qu'il faut préserver dans notre système de sécurité civile. Afin de répondre aux ambitions actuelles du Sdis 74, les élus de Doussard ont informé Messieurs Yves Le Breton et Martial Saddier que la commune dispose de terrains communaux susceptibles d'accueillir le nouveau CPI de Doussard pour répondre au développement attendu pour les 50 ans à venir.

Nous espérons que cette large mobilisation des élus, la réaction des habitants et l'enthousiasme des sapeurs-pompiers de Doussard, de conserver une caserne sur la commune, soit entendu pour préserver la qualité des secours sur nos communes et la richesse et l'engagement civique que représentent nos sapeurs-pompiers volontaires.

Les élus en profitent aussi pour remercier et exprimer leur sincère respect à tous les sapeurs-pompiers du centre de Doussard et de tout le territoire (Faverges, Giez), avec leur section de jeunes sapeurs-pompiers et leurs anciens, pour leur engagement au service de nos habitants et de notre sécurité. Avec un peu de disponibilité et l'envie de porter secours, vous pouvez renforcer leurs rangs en contactant le capitaine Christophe Pierrette, chef de centre de Doussard.